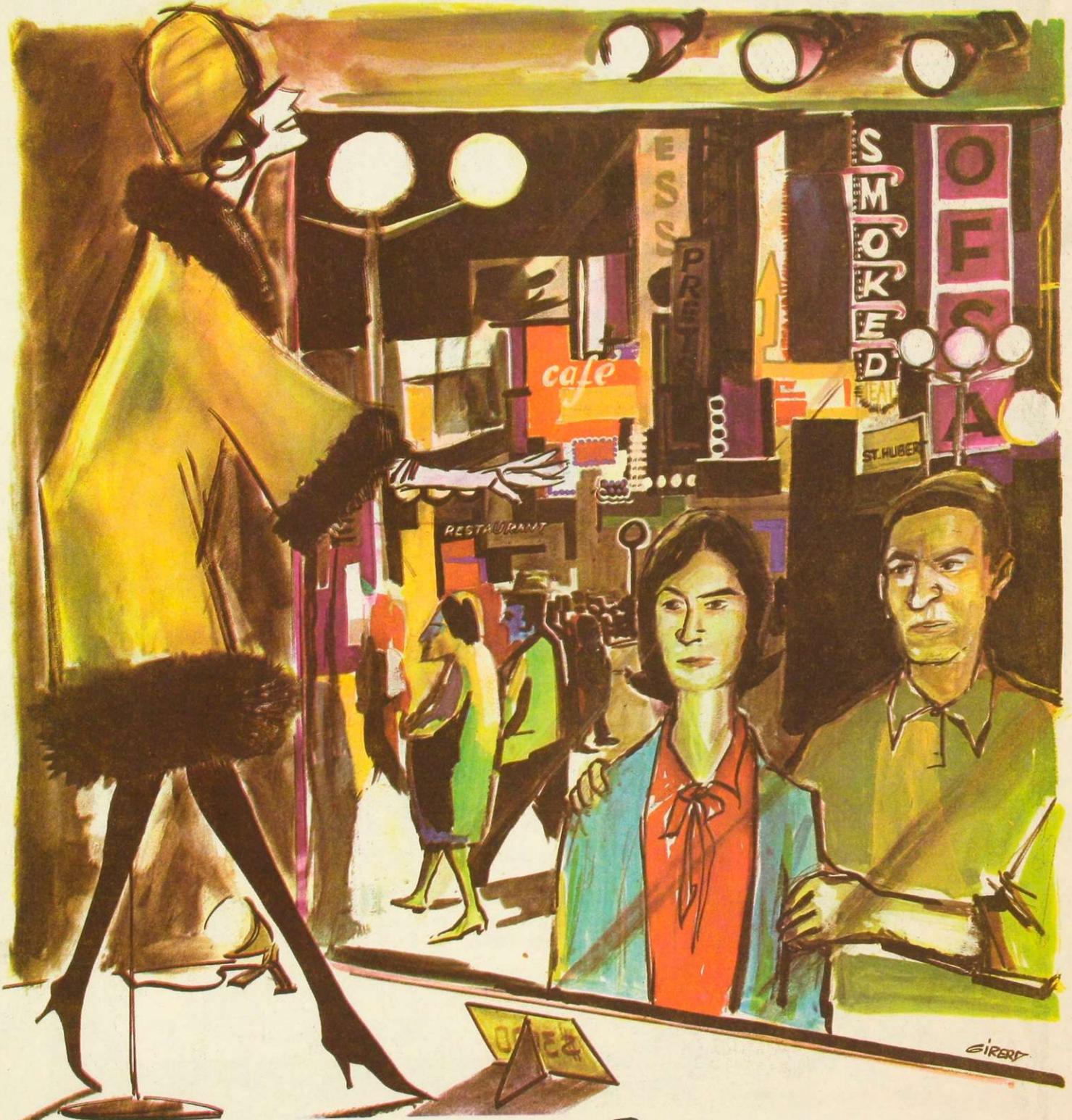


le travail

L'ouvrier est-il un étranger chez lui ?



vol. 42, no 8, montréal, octobre 1966



dix cents

Le gaspillage matériel, humain et moral

Un ouvrier raconte que dans une entreprise de fabrication de meubles, près de Valleyfield, on avait fait une erreur sur la dimension d'une ouverture qui devait être pratiquée pour poser un tourne-disque dans un radio combiné.

L'erreur provenait des instructions données par l'administration.

L'ouvrier s'en était rendu compte.

Lorsqu'il en avertit son supérieur ce dernier lui ordonna de se mêler de ses affaires.

Résultat: plusieurs centaines de meubles furent tout simplement jetés au rebut lorsque le client refusa de les accepter.

Et l'entreprise de tout reprendre!
L'entreprise a perdu plusieurs milliers de dollars mais l'autorité sacrée du patron était sauve.

C'est au nom de principes aussi contraires aux intérêts du sens commun que le patronat refuse de reconnaître la place et la responsabilité de l'ouvrier dans l'usine.

C'est en vertu de principes semblables que des ouvriers doivent épuiser leur santé, risquer leur vie.

Car le gaspillage qu'on retrouve dans bien des entreprises ne se limite pas aux pertes matérielles.

Ce refus d'accepter la dimension humaine du travailleur, ce refus

d'accepter son désir de participation au niveau des décisions, est la racine du gaspillage matériel, humain et moral qui se retrouve dans la grande majorité des entreprises.

D'ailleurs ce n'est pas l'entreprise qui paie, en vertu du système économique, les dégâts de l'anarchie sociale qu'elle provoque.

Ces dégâts sont payés par l'ensemble des citoyens sous forme d'assistance, de prix qui tiennent compte des pertes.

C'est pourquoi les travailleurs aspirent vers une société dans laquelle ils prendront une place responsable.

Richard Daignault

le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé par Typofilm Inc., Montréal et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Important

"Labour" — the English-language edition of "Le Travail" — is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

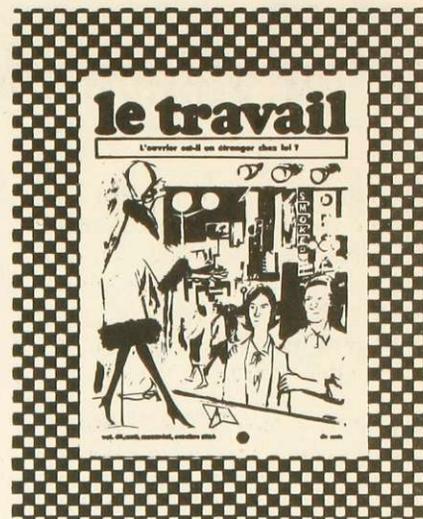
"Labour", 1001 St-Denis,
Montreal, Que.

AU MAIRE JEAN DRAPEAU

Il a fallu un vrai grand "show" comme l'Expo 67 pour mettre en branle la plus grande rénovation jamais vue dans le centre de Montréal.

Vous faudra-t-il un "show" en 1968 pour mettre en branle la plus grande rénovation jamais vue dans les vastes taudis de Montréal?

L'OUVRIER VEUT SA PLACE



1 Le travailleur est traité comme un étranger dans son usine, à son lieu de travail.

●

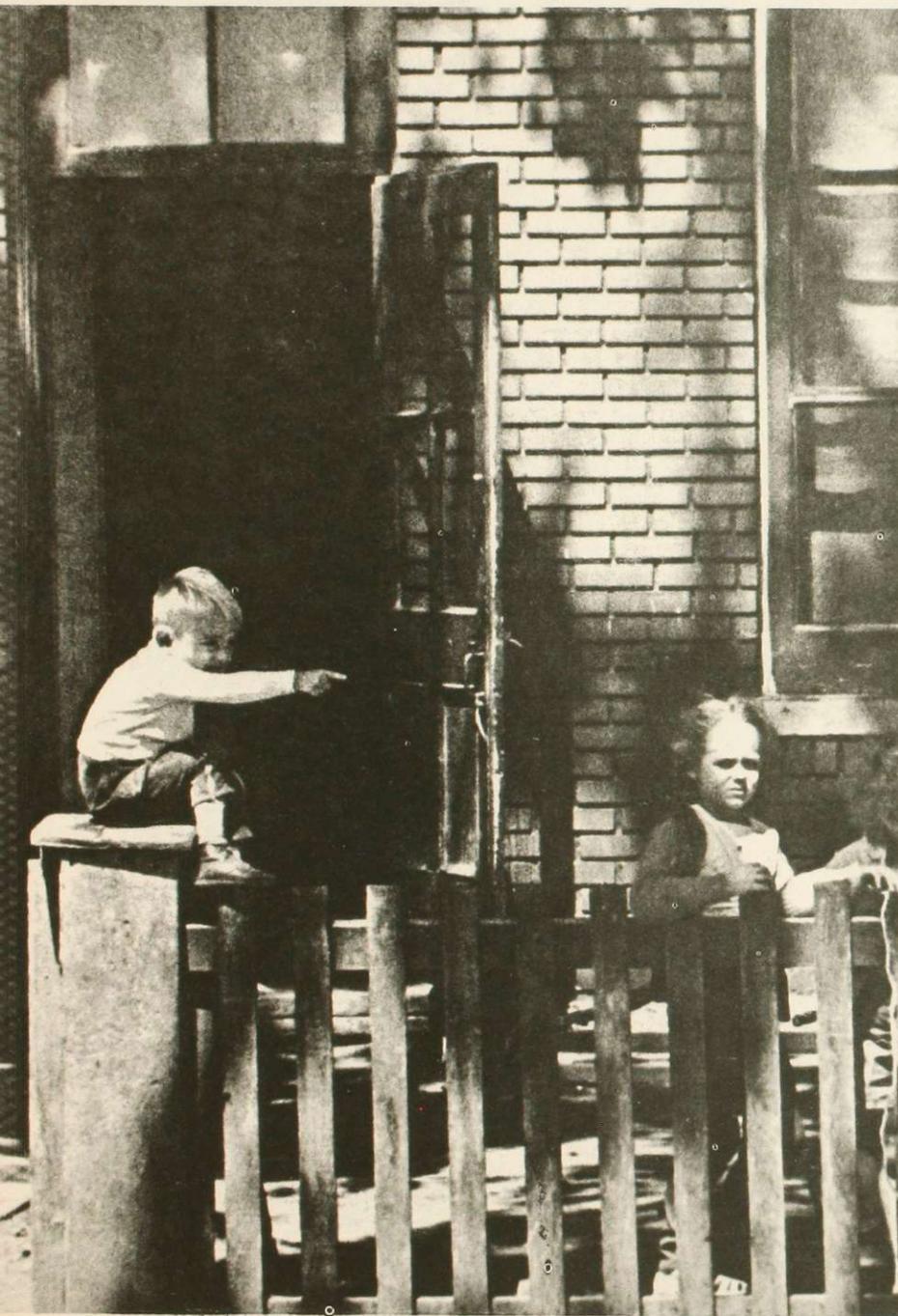
2 En sortant de l'usine il tombe dans les griffes de la publicité. Encore une fois, tous les abus contre lui sont permis, jusqu'à l'endettement excessif.

●

3 Le grand mal, c'est le système qui permet l'exploitation du grand nombre par le petit nombre.

L'ouvrier veut sa place

Vous n'avez pas à penser, vous ne valez pas plus cher



**Est-ce vraiment là la vie que
le monde leur réserve ?**

70 pour cent des ouvriers ne sont pas syndiqués. 70 pour cent de la population n'a aucune voix pour se défendre. Voici quatre témoignages du groupe des sans voix. Ils étaient prêts à donner leurs noms, mais nous avons omis de les publier parce qu'ils n'ont aucun moyen de défense.

**Moins t'es payé
plus tu dois
travailler fort**

Depuis sept ans j'étais un simple employé, j'ai été dernièrement "promu" au poste d'assistant gérant.

Le patron m'a donné quelques conseils de la façon qu'il fallait traiter les employés. A titre d'exemples des conseils comme ceci. "Tiens toujours les employés occupés, fait leur faire n'importe quoi, ils sont payés qu'ils travaillent".

"Il faut exiger plus de l'employé même si c'est le meilleur vendeur, un employé ne donne jamais son maximum."

"Oublie pas une chose, moins t'es payé plus tu dois travailler fort".

Mon impression générale de tout ceci c'est qu'obéir aux ordres du patron quant on est employé nous rend vite écoeuré, mais obéir aux ordres du patron quant on est assistant gérant nous rendrait vite écoeurant.

Gilles D...

Nous nous sommes donné un rajustement

Je suis ce que les patrons appellent un employé irresponsable et depuis quelques temps un employé malhonnête.

Je suis resté seul, je n'avais pas le droit à l'assurance-chômage. C'est dire que bien des jours d'ai dû coucher à l'Hôtel du Courant d'Air et pour nourriture j'ai surtout mangé de la misère.

Mon troisième emploi fut dans un bloc à appartements. Là comme ailleurs, la même exploitation. Le propriétaire de cette compagnie est un millionnaire, alors, moi comme bien d'autres de la compagnie, nous nous sommes donné un rajustement de salaire avec la marchandise de la compagnie. L'aventure a été amusante, mais comme je ne tenais pas à un dossier judiciaire, tout simplement pour une tentative d'établir un salaire minimum, j'ai quitté mon emploi pour retourner à l'école. Mieux vaut manger de la misère maintenant que plus tard.

Richard L... 18 ans

Je pense que je suis écoeuré complètement

On dit que l'ouvrier exploité n'est pas un homme, mais un robot qui ne peut pas penser. J'ignore si ceci en général est vrai mais dans mon cas personnel, ceci est faux.

Je travaille à \$43.00 net par semaine dans un magasin, et pourtant, je pense. Oui je pense que j'en ai assez. Je pense que je suis complètement écoeuré du syndicat de patron qui réussit à faire gober à la majorité des employés qu'ils doivent se contenter du faible salaire à cause d'une prétendue "mauvaise situation financière de la compagnie".

Je pense aussi que je ne pourrai jamais me marier à moins d'emprunter à une compagnie de finance.

Je pense de plus en plus aussi que l'assurance-chômage c'est quasi aussi payant et tellement moins fatiguant. Dans mes moments de cafar, je pense à tout démolir et à placer des bombes.

Et je pense, pour en finir, qu'après cet article que je vais perdre ma job...

Jean G... 18 ans

Le mariage n'est pas pour les quêteux

Pas d'instruction pas de métier. J'ai eu une vingtaine d'emplois. Sauf à deux endroits les patrons étaient tous pareils. C'étaient sûrement des descendants ou des admirateurs des anciens possesseurs d'esclaves.

Je ne vous parlerez pas de tous, ce serait de la répétition.

J'ai travaillé six jours par semaine, douze heures par jour à \$0.90 de l'heure dans une compagnie de plastiques. Dans un moment de révolte, tous les employés ont présenté des revendications à ce charmant monsieur. Voici le dialogue :

"Je suis marié, j'ai trois enfant, je n'arrive pas avec \$0.90 de l'heure".

"C'était à toi de pas te marier, le mariage n'est pas pour les quêteux".

"On a aucun plan d'assurance maladie, si on est malade demain on est dans la rue".

"C'est défendu d'être malade ici".

"Notre travail vaut plus que \$0.90 de l'heure".

"C'est pas vrai, vous travaillez seulement avec vos bras et vos jambes, vous n'avez pas besoin de penser, ça ne vaut pas plus cher".

Le dialogue a continué ainsi durant une heure. Mon tort a été d'empêcher les employés de briser la machinerie à la suite de cette discussion.

Comme je n'avais pas assez d'économie pour avoir les moyens de travailler à cette compagnie... j'ai quitté mon emploi. Mais d'autres sont là pour continuer.

La farce sinistre continue où dans la Belle Province l'exploitation n'est pas un crime puni par la loi.

Maurice N...

Les mains et les pieds seulement

La jeunesse ouvrière traverse à l'heure actuelle une grande crise et ce n'est pas nous les jeunes qui en sommes les coupables.

Pourquoi cette instruction, ça on ne l'a jamais compris. On est pas à l'usine pour penser on est là pour travailler. Ah, oui ! D'accord, à nos premières jobs on essaie de penser, mais comme c'est difficile de penser et d'accepter d'être en même temps exploité, les jobs succèdent aux jobs et c'est pas long que les patrons nous ont à l'usure.

On finit par comprendre que dans une usine, seul les patrons

ont le droit de penser et que les ouvriers ne sont là que, parce que la machinerie coûterait trop cher pour les remplacer.

Dans un moment de révolte on discutera, peut-être, un peu avec le patron mais là, la logique capitaliste aura raison de nous. "Si t'es pas content va travailler ailleurs." On est pas long à apprendre qu'ici ou ailleurs c'est la même chose.

Seule chose qui doit survivre c'est le corps, les mains, les pieds qu'on a besoin à l'usine.

Les Copains de Saint-Henri.

N'essaye pas de te montrer la face en dehors du trou

Depuis 15 ans qu'il travaillait pour le Bell Téléphone. Il avait ce qu'on a l'habitude d'appeler "une bonne place". C'était le genre d'homme qui fait bien son ouvrage. Son métier, c'était de poser les fils téléphoniques. Il avait commencé dans les poteaux, au grand vent, et maintenant il était sous terre, dans l'humidité. C'est tellement plus beau dans les rues quand il n'y a pas de fils électriques.

Sans doute n'aurait-il pu acheter sa maison s'il était resté dans les poteaux. Car la compagnie avait besoin d'hommes d'expérience pour travailler sous terre, là où les conduits sont plus concentrés, et par conséquent plus difficiles à démêler. L'idée ne lui serait jamais venue de changer de métier, jusqu'à ce qu'il sente les rhumatismes.

A force de travailler toute la journée dans des tunnels boueux, à raccorder ensemble des centaines de fils aux couleurs différentes, il se mit à rêver du soleil de la Californie. Etre sûr qu'il fasse soleil au moins quand il

sortirait de terre! Penser qu'il ne sentirait plus les rhumatismes comme cela lui arrivait aux plus belles journées de l'été. C'était devenu une obsession.

On lui avait dit qu'un employé du Bell Téléphone pouvait demander d'être transféré à la compagnie-mère aux Etats-Unis. Dès cet instant tout devint lumineux; il était encore jeune, dans la trentaine. Ses trois enfants commençaient l'école et pourraient facilement s'adapter, et puis, une fois par année, il pouvait toujours venir en avion passer les vacances dans sa place; ce qui finalement eut raison des réticences de sa femme. A partir de ce moment-là, les mises en garde du voisinage et de sa famille n'eurent d'autre effet que de le confirmer dans sa décision.

Fallait l'entendre parler de Los Angeles, au retour d'un bref voyage qu'il fit là-bas, tout seul, pour avoir une idée de l'endroit. Il y avait d'ailleurs rencontré des connaissances, des gens qui étaient allés là il y a quelques

années, et qui étaient maintenant très bien installés.

Sa maison, sa voiture et ses meubles étaient déjà en vente quand il apprit que la compagnie de Téléphone ne pouvait faire le transfert. Le coup ne l'arrêta pas. Il prit simplement la précaution de faire coïncider son départ avec ses vacances, ce qui lui permettait de ne pas démissionner avant d'avoir trouvé quelque chose là-bas.

La veille de son départ, il avait vendu son auto et ses meubles. Il partit en avion avec toute sa famille, pour la terre du soleil.

Quand il revint deux semaines plus tard, il entra dans une maison vide qui, heureusement, n'était pas encore vendue. Dans l'aventure, il avait brûlé toutes ses économies.

Il n'a pas beaucoup parlé de sa déception, mais on voyait bien les premiers jours, qu'il avait l'air d'un étranger arrivant de l'autre bout du monde. Il travaille toujours sous terre, dans l'humidité.

Les syndiqués veulent participer

Jamais les travailleurs n'ont réclamé avec autant d'insistance que l'entreprise et l'état reconnaissent le fait qu'ils sont des êtres humains.

Construction

Cette tendance s'est particulièrement manifestée dans les conflits impliquant les travailleurs de la construction à Manic-Outardes, à Montréal, à Québec (plombiers).

Services

Ils ont réclamé l'eau potable sur les chantiers, l'hygiène, des endroits convenables pour se nourrir, le droit à la pause-café, le droit aux locaux chauffés en hiver, des vacances payées comme tout le monde.

Il y a progrès sensible, au prix de luttes très dures, mais il y a encore beaucoup à faire dans ce secteur particulièrement dans le domaine de la sécurité au travail.

Depuis deux ans, la très grande majorité des principales luttes syndicales ont porté en bonne partie sur des revendications

qui forcent les employeurs à prendre conscience qu'ils ont affaire à des hommes, et non des robots.

Textile

Dans le textile, par exemple, l'obtention de techniciens nommés par le syndicat (mais payés par la compagnie) pour surveiller les intérêts des membres représente un effort pour faire réaliser à la compagnie que le travailleur n'accepte plus les jugements unilatéraux dans l'usine.

Bois ouvré

Les fonctionnaires du Québec ont recherché à se faire reconnaître comme des citoyens avec les mêmes droits que les autres et ont gagné d'être présents sur une foule de comités conjoints.

Publics

Les enseignants de l'Etat ont, par la convention collective, forcé le gouvernement à prendre conscience de leurs

vues sur une foule de questions qui relevaient uniquement du ministère avant qu'ils se syndiquent.

Dans la convention collective négociée par Consumer Glass il y a une clause qui prévoit que la compagnie paiera les droits de scolarité des enfants des employés à l'université de leur choix.

Hopitaux

Et dans chacune des luttes, depuis deux ans, soit dans le transport en commun, soit dans les hôpitaux, soit chez Dominion Ayers, soit à la Régie des alcools, soit à l'Hydro-Québec, ou chez les professionnels du gouvernement, on retrouve le salarié qui demande que l'on reconnaisse sa dimension d'homme responsable et digne d'être entendu de l'administration.

Fonctionnaires

Et de plus en plus les salariés tenteront de faire valoir, même dans des sphères autrefois réservées aux seuls administrateurs, leur voix au chapitre de l'entreprise.

Faites une excursion au pays de vos ancêtres,

En SPECIAL à
69⁹⁵
\$3 par MOIS

Ya d'la joie

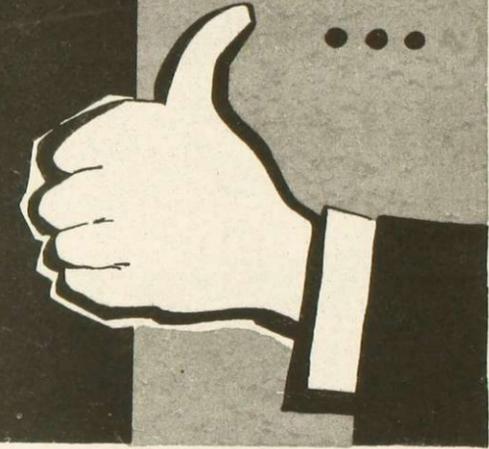
EN VOUS ECONOMISEZ
VOUS PROCURANT UN
CONGÉLATEUR



Le lieu idéal pour votre
maison avec vue panoramique

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?

Lui y
connait
ça
...



Voici l'occasion que vous attendiez pour
renouveler l'ameublement de votre salon!

L'ouvrier veut sa place

Pris dans les griffes de la publicité du matin au soir

Aussitôt sorti de l'usine, le travailleur est littéralement happé par la publicité. C'est l'appel incessant à la consommation des biens produits ici ou à l'étranger.

Au sortir de l'usine, ce sont les affiches qui apparaissent de toute part. Il y en a tellement, au fait, qu'il ne les voit plus, consciemment du moins.

La radio l'invite à se précipiter à la vente de tel magasin, pour ensuite lui suggérer de se rafraîchir avec une liqueur

douce, pour ensuite lui demander, comme par hasard: avez-vous besoin d'argent?

Les journaux débordent de centaines d'annonces et inutile d'ajouter que la télévision offre le même spectacle.

D'ailleurs non seulement l'ouvrier mais son épouse et ses enfants sont continuellement sollicités. Il est question de lotions, de crèmes, de pâtes à dent, et de céréales.

Il est devenu à peu près impossible d'échapper à ce véritable torrent de mots publicitaires.

En pratique le travailleur sort de l'engrenage de l'usine pour retomber dans l'engrenage de la consommation.

D'un côté on exploite ses capacités physiques morales et intellectuelles. De l'autre on exploite les dollars qu'il vient à bout de gagner.

Une très grande partie des biens de consommation est aujourd'hui dirigé vers le marché lucratif de ceux qui gagnent un revenu au-dessus du minimum vital.

C'est donc dire que la majorité des salariés ne peuvent se payer le moindre petit luxe à la mode sans qu'il s'en suive des conséquences budgétaires très sérieuses.

La CSN a toujours condam-

ner avec vigueur l'abus de la publicité.

Mais elle a fait plus. Elle a fondé un service du budget familial dont le directeur est André Laurin.

M. Laurin, en plus de se spécialiser dans le dépannage des budgets personnels, visite les syndicats et donne des cours sur le budget familial. De plus il a conseillé de nombreux syndicats dans l'établissement de caisses d'économie.



André Laurin, directeur du service du budget familial à la CSN.

Le ministre des finances frappe le petit consommateur

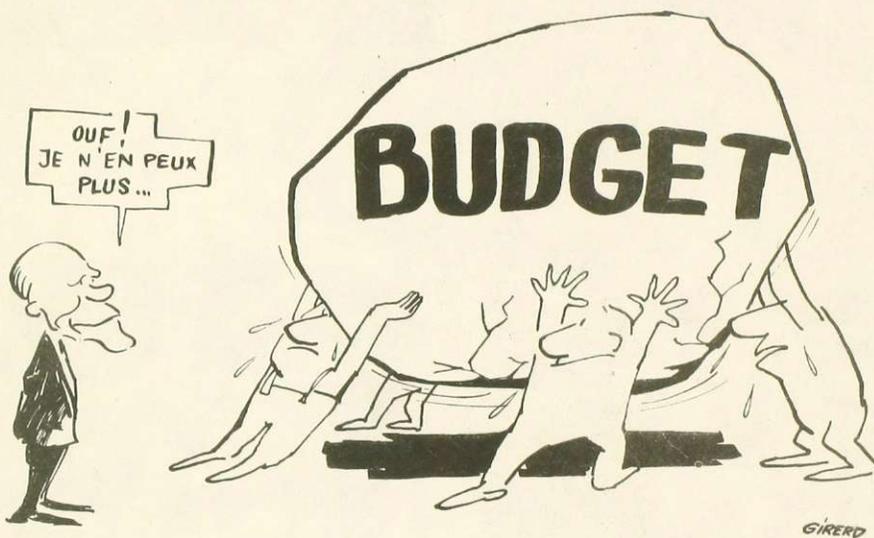
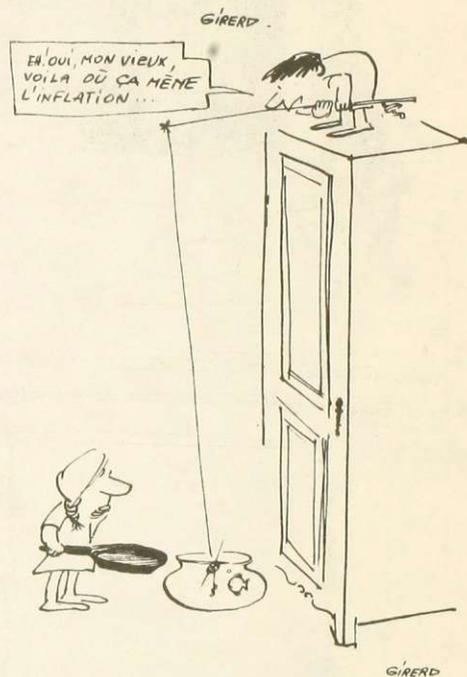
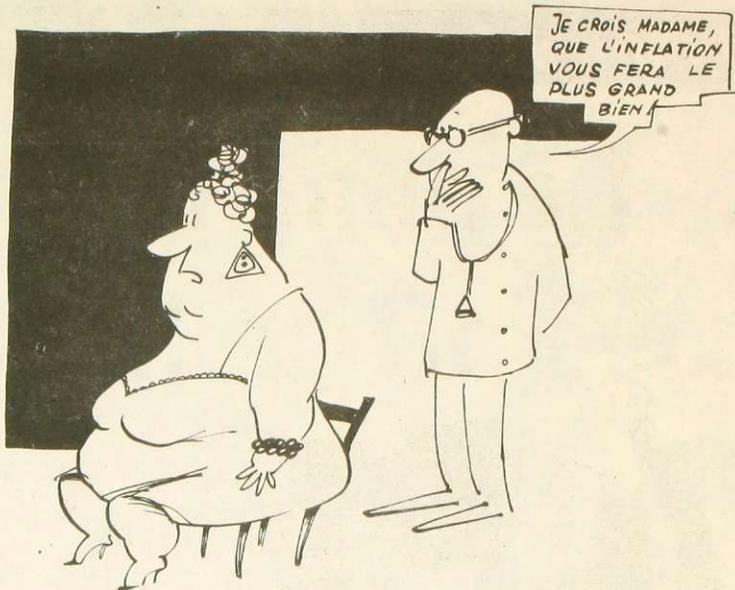


Taxé à la source, pourchassé par la publicité et la hausse des prix qui découle en partie de la demande très forte ainsi créée, les travailleurs sont aussi durement frappés par l'inflation.

L'inflation c'est la hausse des prix. Cela veut dire que le salarié moyen est coïncé. Son dollar achète de moins en moins de chose.

C'est pourquoi la décision du ministre des finances Mitchell Sharp de remettre à plus tard l'assurance santé, pour lutter contre la hausse des prix, a été qualifiée de scandaleuse par le Président de la CSN, Marcel Pepin.

Car cette décision n'est nullement anti-inflationnaire. Elle frappe le petit sa-



larié qui aurait pu bénéficier de ce programme de l'Etat.

M. Sharp a demandé aux ouvriers de se serrer la ceinture. Mais il n'a pris aucune mesure pour enrayer la hausse des prix.

M. Sharp laisse l'impression que l'inflation est en grande partie causé par la hausse des salaires. Cela tombe dans le jeu de ceux qui veulent tout faire passer sur le dos des travailleurs.

Le Bureau Confédéral de la CSN a délégué des observateurs à Ottawa dans le but de savoir ce qui s'y passe. Ces observateurs sont André L'Heureux, conseiller technique et André Laurin, directeur du service du budget familial.



L'ouvrier veut sa place

Voyez la belle image officielle de notre pays



Pat Foster, de Montréal, se sert d'un des quatre millions et demi de téléphones que l'on trouve au Canada. (Texte et photo ONF)

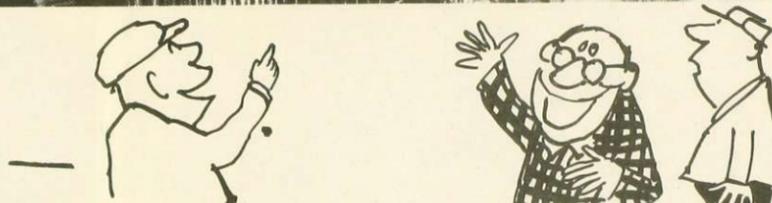
Il faut tellement que tout soit beau que tout soit merveilleux que même les agences du gouvernement d'Ottawa, chargées de faire de la publicité auprès du public, n'hésitent pas à verser dans l'exagération la plus invraisemblable.

Ces photos ont été offertes par l'Office national du film aux journaux, fin décembre 1965.

Elles doivent supposément décrire la prospérité générale du pays.



Torontois à un salon de l'auto. (Texte et photo ONF)



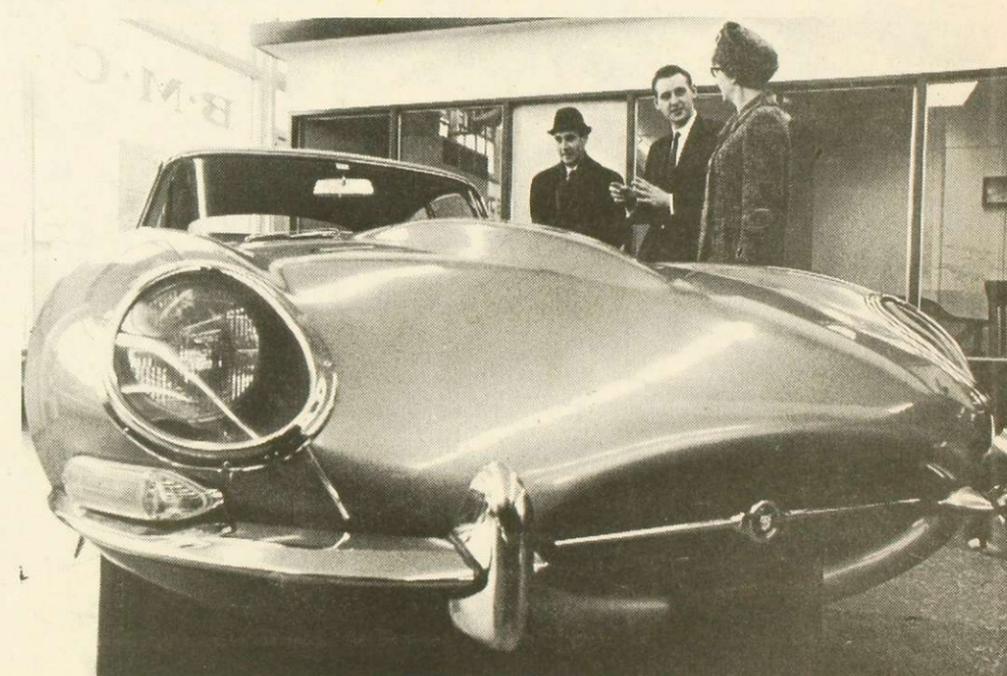
Plus de 5,000 Canadiens possèdent leur avion privé. On les marchandise ici à Toronto. (Texte et photo ONF)



"C'est sur un sommet qui le rend justement fier que le Canada baisse le rideau sur l'année 1965," déclare le communiqué qui accompagne ces photos.

Mais quelle relation peut-il y avoir entre ce grand luxe et la réalité quotidienne?

Il n'y en a aucune. Pourquoi le gouvernement contribue-t-il lui aussi à maintenir une image aussi fautive que nuisible de l'ensemble de la société?



A Toronto, une autre automobile s'ajoute aux milliers de voitures qui fait que 75 pour cent des Canadiens en possèdent. (Texte et photo ONF)

OH! OHHH!
AH! HA...



La place publique d'un centre commercial à Toronto. (Texte et photo ONF)



**Tout
le monde
est
content**

Dans l'optique d'une publicité gouvernementale tout le monde doit être heureux, superlativement.

L'image semble nous dire: voyez comme ils mangent bien, comme ils sont bien habillés, comme ils sont en bonne santé.

Nous ne nions pas qu'il y ait des gens bien habillés et en bonne santé, capables d'acheter des Rolls Royce ou des avions.

Mais n'admettre que cet aspect de la vie au Canada c'est n'admettre qu'une infime partie de la réalité.



lui y lutte pour vivre

La masse ouvrière ne voit pas la vie du même oeil.

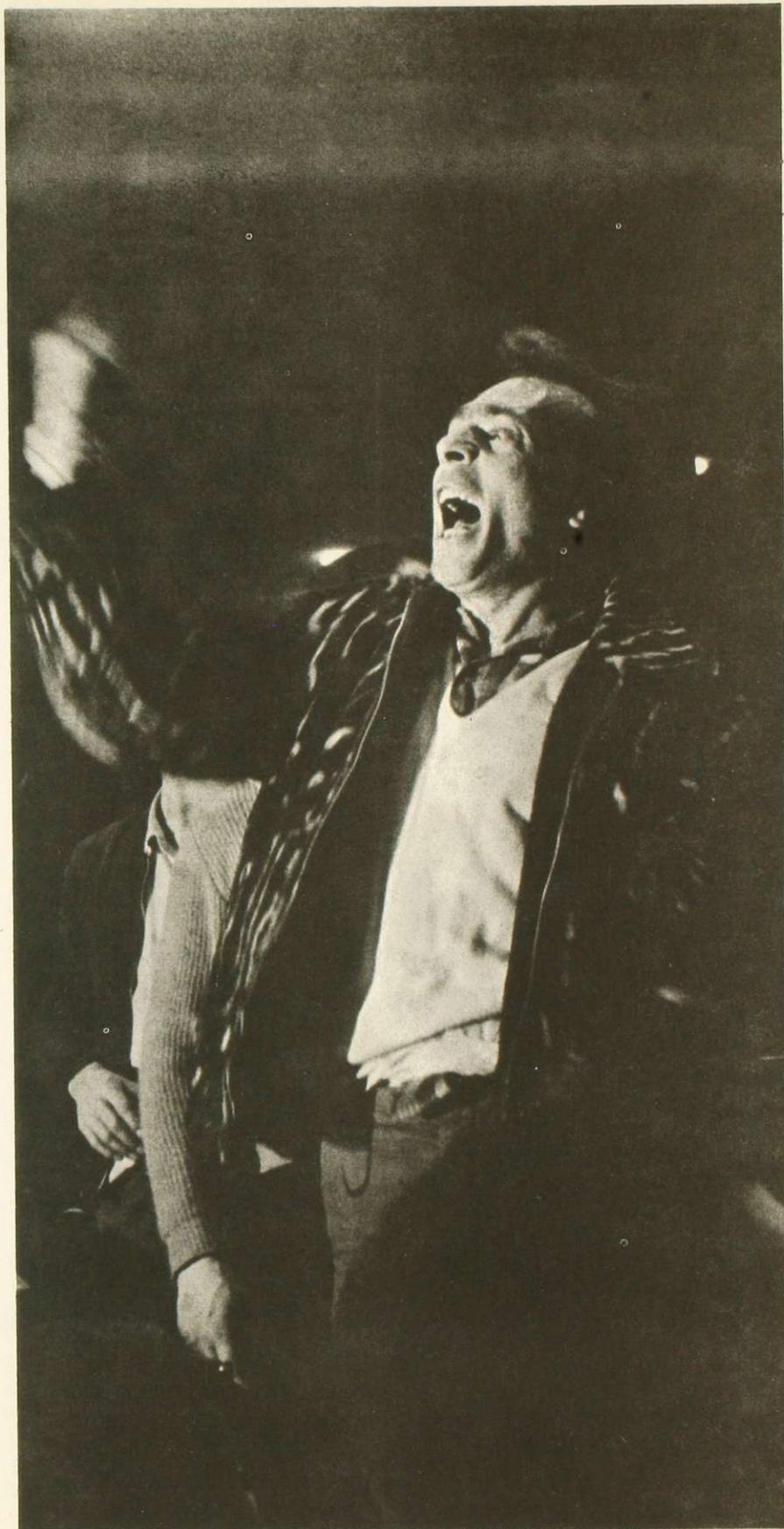
L'image que vous voyez à droite est celle d'un ouvrier de Montréal réclamant le déclenchement d'une grève dans la construction.

L'ouvrier se sent pris dans un engrenage.

Pour en sortir il veut que l'employeur lui accorde des conditions de travail qui lui donneront une meilleure place dans la société.

Mais il ne peut pas tout simplement hausser ses demandes, comme l'homme d'affaire hausse ses prix.

Il doit négocier et si nécessaire, faire la grève.



Nous vivons à une époque de bouleversements

Cela se voit partout dans le monde: de petits pays d'Afrique ou d'Asie qui ont longtemps vécu dans le silence luttent pour obtenir ou affirmer leur indépendance; les Noirs aux Etats-Unis se révoltent avec violence contre les conditions inférieures qui leur sont faites depuis des siècles. Cela se voit aussi au Canada et au Québec: les Canadiens français ne veulent plus être esclaves de personne; les ouvriers manifestent par leurs grèves qu'ils veulent "vivre comme tout le monde". Un des éléments les plus importants du changement dans les pays riches de l'Amérique du nord et de l'Europe, c'est ce qu'on appelle l'automation. C'est une chose nouvelle que beaucoup de travailleurs apprennent à connaître le jour où ils perdent leur emploi. Essayons de voir d'où elle vient et où elle va.

On a d'abord appris à se passer des muscles de l'homme

C'est une vieille histoire, qui a commencé il y a environ 200 ans en Angleterre, avec ce qu'on appelle la "première ré-

volution industrielle". Un monsieur du nom de James Watt a trouvé un moyen pratique d'utiliser la vapeur pour pousser et tirer des choses. Les machines qu'on a inventées par la suite, à partir de ce principe, étaient capables d'abattre beaucoup plus d'ouvrage que des dizaines d'hommes. On a créé une société où les hommes étaient forcés, dans leur travail au jour le jour, à s'adapter et à obéir à ces machines pour produire plus de biens et plus de richesses. Les syndicats ont aidé à adoucir les conditions de cet esclavage de l'homme, mais au fond l'esclavage durait.

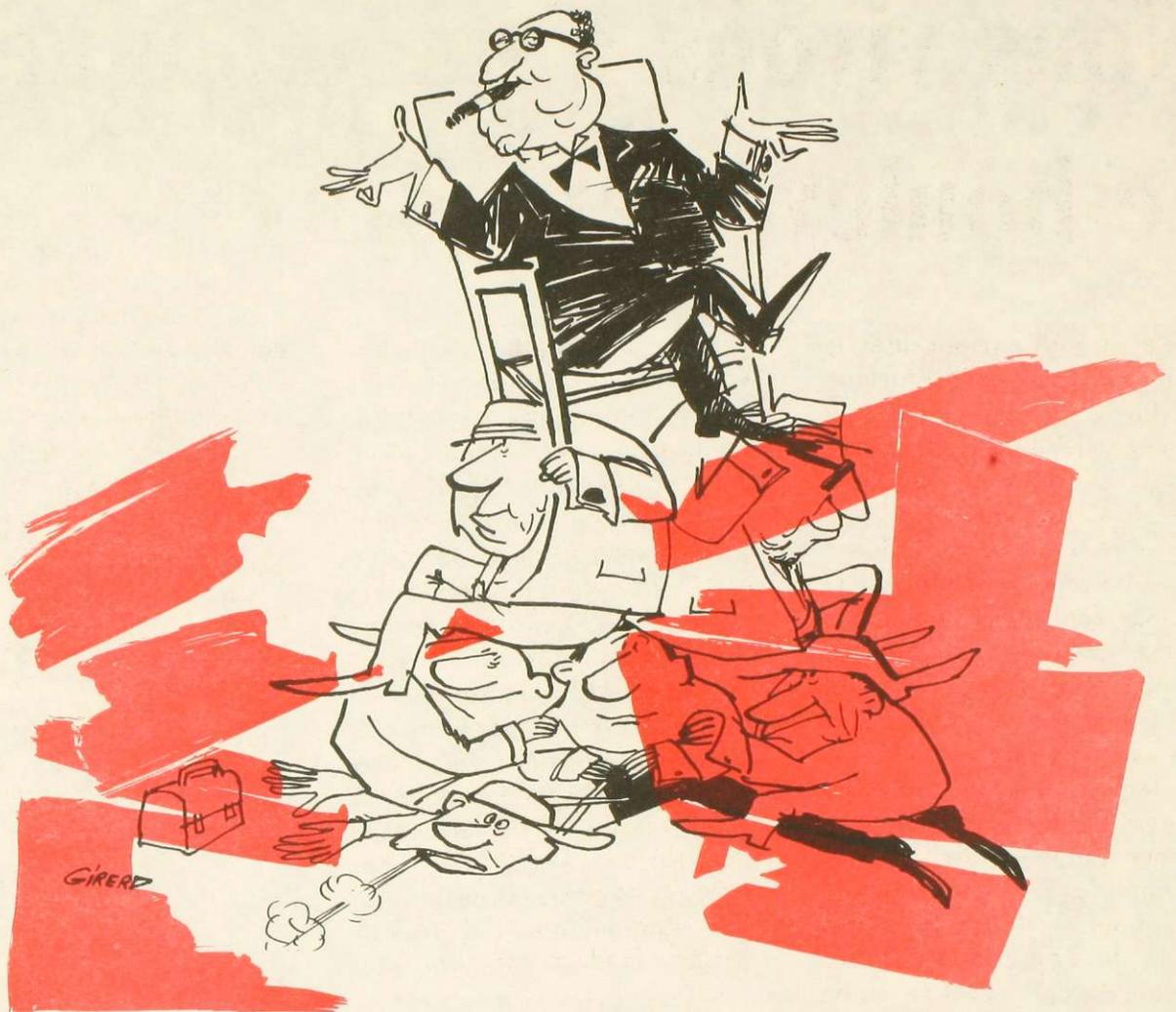
Ensuite on a fait des machines qui remplacent le travailleur spécialisé.

Au début de l'époque industrielle, et aujourd'hui encore dans un grand nombre d'industries, les machines ne peuvent rien sans la présence de travailleurs. Les hommes contrôlent le fonctionnement de la machine, assurent le passage d'une opération à l'autre (du filage au tissage dans le textile

par exemple), soignent la qualité du produit. Mais depuis une quarantaine d'années on a développé des machines qui se contrôlent elles-mêmes et il est maintenant possible de prendre un tas de fer, de le faire couler dans une machine, et de voir sortir un bloc moteur à l'autre bout. Les machines peuvent sans surveillance prendre une matière première et la transformer jusqu'à l'état de produit fini. De plus en plus rapidement on adapte les usines à ces nouvelles conditions. Les enfants qui naissent cette année ne verront peut-être jamais l'intérieur d'une manufacture, parce que les machines apprennent même à se réparer elles-mêmes. C'est l'automation, la "deuxième révolution industrielle".

Bientôt les machines remplaceront aussi les cols blancs et même les gérants.

C'est déjà commencé. Les ordinateurs électroniques ("computers" en anglais) peuvent faire des comptes et des inventaires, préparer des listes de paie, vérifier des comptes de



banque, beaucoup plus rapidement que des commis, et les ordinateurs ne font pas d'erreurs de calcul une fois bien partis. Loin d'être limités à ces tâches de routine, les ordinateurs commencent à prendre des responsabilités qu'on confiait à des administrateurs de haut niveau: par exemple décider quelle quantité de produits il faut fabriquer, et où il faut investir l'argent. Certains économistes sérieux croient que dans moins de vingt ans, aux Etats-Unis,

seulement deux pour cent de la population suffira pour produire tous les biens matériels dont le pays a besoin: logement, nourriture, habillage, moyens de transport, et le reste.

Ces changements sont une chance magnifique pour les hommes

Les Etats-Unis sont plus avancés que nous dans cette voie,

mais nous les suivrons sans trop de retard. Dans quarante ans peut-être, les Québécois pourraient être libérés de tout le travail dur, routinier, qu'ils accomplissent aujourd'hui. Pour la première fois depuis 500,000 ans, l'homme n'aura plus à s'inquiéter de sa survie matérielle. Il pourra consacrer toutes ses énergies à faire avancer les idées, à améliorer les rapports sociaux, à exploiter toutes ses ressources intellectuelles et spirituelles. ◻

Nous vivons à une époque...

Demain il sera trop tard

Mais l'avenir peut être un cauchemar

Cauchemar si quelques-uns seulement, parce qu'ils auront fourni les capitaux nécessaires pour bâtir les nouvelles machines, ramassent tout le profit, tandis que la masse n'a pour partage que le chômage et la misère. Cauchemar aussi si on ne donne pas aux hommes les moyens de s'instruire et de se perfectionner pour qu'ils puissent dominer les machines; les machines risquent alors de créer un nouvel esclavage plus pernicieux que le premier, et de contrôler les esprits et les coeurs des hommes comme des marionnettes au service de puissances cachées.

Même si l'âge d'or de l'automatisation n'est pas encore arrivé, c'est dès maintenant qu'il faut le préparer pour en faire un âge de bonheur et d'épanouissement humains. D'ailleurs déjà un nombre important de travailleurs sont privés de leur emploi par l'automatisation. Seulement les profiteurs qui songent avant tout aux gains qu'offrent les nouvelles techniques sont assez bêtes pour dire que ce sont des problèmes secondaires, et que tout finira par s'arranger.

Tout doit être soumis aux besoins des hommes

Devant chaque changement, il faut se demander quelle répercussion il aura sur les hommes en chair et en os qui sont affectés. Puisqu'on voit le jour où il ne sera plus nécessaire de consacrer la plus grande part de nos énergies à la production, il faut dès à présent tourner nos efforts vers une amélioration des rapports humains. Les compagnies doivent être forcées d'aviser leurs employés des changements prévus, assez longtemps d'avance pour donner aux travailleurs la chance de se replacer. Elles doivent être forcées de financer la ré-adaptation des travailleurs, de la même façon qu'elles financent la construction de nouvelles usines et l'achat de nouvelles machines.

Il faut assurer à tous un revenu convenable

Ce ne sont pas seulement les employés d'une industrie en voie d'automatisation qui perdent des emplois. La nouvelle technique fait qu'un nombre croissant de personnes ne se trouveront tout simplement pas d'emploi du genre auquel on est habitué. Puisque collectivement nous devenons plus

riches, il faut que tous en profitent. Il faut donc assurer à tous le droit à un revenu convenable garanti, un droit aussi strict que celui de respirer ou de voter.

Travailler ce ne sera plus produire, mais apprendre

Si on est révolté à l'idée de donner un revenu, et un revenu convenable pas seulement des miettes, à quelqu'un qui ne "travaille" pas, c'est que depuis des siècles on s'est habitué à payer les gens en fonction de la valeur de "vente" de ce qu'ils faisaient. Il faut dès à présent changer cette mentalité. Un homme qui à 30 ans ou 40 ans décidera de retourner aux études, ou de se consacrer à l'animation sociale, ou d'essayer d'inventer des choses nouvelles, a le même droit à la vie qu'un autre qui produit de la pâte à dents.

Travailler ce sera aussi servir

A y bien penser, n'est-ce pas terrible qu'on paie des milliers d'hommes pour produire 100 sortes de pâte à dents ou de savons, et qu'on lésine quand il s'agit de payer ceux qui soignent les malades? Est-ce normal qu'on dépense des montants d'argent extraordinaires pour découvrir de nouvelles machines qui fabriqueront la

pâte à dents automatiquement et qu'on ne dépense pas un cent pour des recherches qui nous apprendraient comment rendre plus heureux les hommes qui travaillent? Dans la société de demain, les gouvernements devront voir à une meilleure distribution des ressources, sous peine de se retrouver avec des millions de chômeurs. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre la catastrophe. Si on avait aujourd'hui des gouvernants vraiment soucieux des hommes, ils investiraient davantage dans la satisfaction des besoins humains. Pourquoi par exemple n'a-t-on

pas pensé à créer des équipes de spécialistes qui iraient en usine pour étudier non pas la productivité, mais la mesure du bonheur au travail? Pourquoi est-ce qu'on nous propose des politiques de main-d'oeuvre qui ne cherchent qu'à "épousseter" rapidement un travailleur pour le faire passer d'un trou à un autre dans la machine économique, plutôt que de donner au travailleur le temps et les ressources voulues pour développer des aptitudes complètement inutilisées, s'il en a envie? Les pays communistes ont trouvé le moyen de former des manoeuvres pour en faire

des ingénieurs, pourquoi pas nous?

Laissons libre cours à notre imagination

Les philosophes deviennent de plus en plus conscients du fait que d'inventer des politiques sociales demande autant d'efforts, de génie, d'imagination et de création qu'il en faut pour produire une oeuvre d'art ou faire une découverte scientifique. Préparer dès maintenant la société heureuse de l'avenir, c'est un défi que chacun de nous doit essayer de relever.

Voilà le système

Laissée à elle-même la grande entreprise cherchera à verser les salaires les plus bas possible et à faire produire ses travailleurs le plus possible.

Dans le contexte actuel, l'entreprise cherchera à produire pour l'acheteur qui a un bon revenu, qui est prêt à payer un bon prix.

Ce n'est pas intéressant tellement de vendre à ceux qui n'ont pas de revenus assez importants pour rapporter de bons profits.

Le travailleur sort de l'usine. Il voit dans les magasins une foule de produits qu'il ne peut se procurer. Nous vivons dans une société où il y a énormément de "bebelles".

Il importe à l'entreprise qu'il existe un certain niveau de vie là où elle vend ses produits.

L'ouvrier est de plus en plus dans une curieuse de situation.

Dès qu'on le peut on le remplace par la machine qui pourra faire à meilleur compte et souvent de meilleure façon ce qu'il faisait. Et comme tout ce qui compte c'est le plus grand profit, lorsqu'une machine rentre quelque part on ne réduit pas les heures de travail, on congédie des travailleurs.

La machine en effet n'est pas installée dans une usine pour améliorer le sort du travailleur mais pour baisser le coût de production.

Il est vain de penser que laissée à elle-même l'automatisation va amener la civilisation des loisirs. Elle ne conduit qu'à la civilisation des chômeurs, des déclassés.

Au lieu par exemple de garder dix hommes à 20 heures par semaine, on pose la machine et on engage cinq hommes à 40 heures. C'est tout-à-fait normal. Il serait inutile de mécaniser pour continuer de verser la même somme en salaires. Non seulement il faut payer la machine mais

il faut que son installation s'avère rentable, amène un plus grand profit.

Dans tout ça les syndicats sont des empêcheurs de danser. Ils poursuivent des intérêts contraires à ceux de l'entreprise. L'entreprise veut produire à meilleur compte et pour elle l'homme est un numéro. Elle ne se soucie pas de savoir quel secteur de la société jouit de l'essor de l'économie et quel pourcentage de citoyens sont laissés pour compte. La grande entreprise est aveugle, elle n'a pas plus de coeur qu'un dollar.

Les syndicats existent pour permettre au travailleur de vendre son travail à un prix qui lui permettra de bénéficier de la société dite d'abondance. Ils se soucient donc de savoir comment est distribuée la richesse. Pour eux la machine ne doit pas remplacer l'homme mais lui permettre de mieux vivre. L'automatisation doit alléger le fardeau du travail, non pas supprimer le travailleur.

Ce sont les syndicats responsables qui empêchent que ça tourne à l'anarchie

Par Robert Sauvé,
secrétaire général
de la C.S.N.

En réponse à une attaque de M. Daniels, ex-président
de la Dominion Textile, contre les syndicats

Tant et aussi longtemps que l'entreprise privée n'aura pas fait l'admission qu'elle a une responsabilité sociale, les droits et les privilèges dont elle bénéficie seront contestés par le monde ouvrier.

Tant et aussi longtemps que les travailleurs seront obligés de négocier comme ils doivent maintenant le faire, la moindre augmentation de salaire, tant qu'ils seront obligés de faire de longues grèves pour aller chercher quelques sous de plus, alors que l'entreprise privée peut hausser ses prix à volonté et sans avoir à s'expliquer, le monde du travail continuera de se plaindre des abus et de crier à l'injustice.

M. Daniels parle du divorce entre les droits et les responsabilités dans le monde syndical. Tout ce que j'ai à dire à M. Daniels c'est que si le monde syndical ne prenait pas ses responsabilités, à l'heure actuelle, l'anarchie règnerait en roi et maître. Car le syndicalisme demeure le seul moyen rationnel et démocratique qu'ont les travailleurs pour discuter de leurs problèmes. Si l'entreprise privée était obligée, comme elle le devrait certainement, de s'expliquer auprès des gouvernements, auprès du public, chaque fois qu'elle hausse ses prix, qu'elle demande un privilège, il y aurait moins d'abus et il y aurait moins de confusion dans l'esprit du public en général.

L'entreprise privée fait beaucoup de tapage autour de la violence qui éclate dans certains

conflits, mais elle ne parle jamais de la violence physique et morale qu'endurent à l'année longue des milliers de travailleurs afin de pouvoir gagner leur vie, quelquefois dans des conditions excessivement pénibles. Dire, comme M. Daniels le fait, que les chefs des syndiqués ne prennent pas leurs responsabilités parce qu'ils n'acceptent pas d'être responsables des actes de certains syndiqués exaspérés est un autre indice qu'un certain grand patronat verse dans la démagogie pure et simple. Au cas où M. Daniels ne le sait pas, chaque citoyen est responsable de ses actes en vertu des lois du Canada et les chefs syndicaux sont soumis aux

mêmes lois que tous les autres citoyens du pays.

Et en parlant de lois, je trouve scandaleux la manière dont le patronat et les gouvernements se servent de l'appareil judiciaire. Les abus du patronat dans ce domaine ne peuvent que déprécier, dans l'opinion des travailleurs et donc dans celle de l'ensemble de la population, le rôle très important que doit jouer le système judiciaire dans la société.

L'appareil judiciaire n'est pas un instrument de négociation de convention collective et c'est fausser le principe même de la justice que de s'en servir à de telles fins.

Qu'est-ce que vous attendez M. Ayers pour prendre vos responsabilités de chef d'entreprise? La grève de Lachute dure depuis deux mois.



MONTREAL

Les travailleurs de la construction de la région de Montréal peuvent se spécialiser à peu de frais par des cours du soir au Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction.

Cette année, la durée des cours est réduite: certains cours ne durent que 10 heures, d'autres 15 ou 20 heures. Les métiers enseignés sont les suivants: **briquetage, charpente-menuiserie, électricité, mécanique industrielle (millwright), métal en feuilles, peinture, plâtrage, plomberie-chauffage, réfrigération, soudure, tuile-terrazzo.**

Les conditions d'admission à ces cours sont simples: avoir une carte de compétence ou un

carnet d'apprenti du métier. Les frais ne sont pas élevés; pour l'apprenti, on charge \$0.10 par heure de cours et pour le compagnon, \$0.25 par heure de cours. Ces frais ne sont pas remboursables. Un cours dure de 10 à 60 heures à raison d'un soir par semaine, 2 ou 3 heures par soir (excepté pour le plâtrage).

Les travailleurs intéressés par ces cours peuvent s'inscrire du lundi au vendredi de 7 à 9 heures le soir, du 6 au 16 septembre, du 12 au 16 décembre et du 9 au 13 janvier 1967, à Montréal au 5205 rue Partenais, à Vaudreuil à la Cité des Jeunes, et à Valleyfield au 114 rue Champlain.

LAC ST-JEAN

Dans le but d'éliminer le favoritisme politique le Conseil régional vient de demander à la Confédération des syndicats nationaux que la centrale syndicale fasse immédiatement les pressions nécessaires pour que la nomination des procureurs de la Couronne se fasse par concours.

Dans la résolution soumise à la C.S.N. le secrétaire M. Guy Gagné souligne que ces concours devraient se faire indépendamment de toute allégeance politique et de façon permanente, ceci afin de protéger la justice et les procureurs eux-mêmes.

Guy Gagné
Syndicats nationaux

Par l'entremise de la C.S.N. le Conseil régional des Syndicats nationaux vient de présenter deux demandes d'amendement à la loi fiscale fédérale.

Dans une première modification le Conseil régional demande au gouvernement de modifier l'item I de la formule T-1 abrégé à "Déduction uniforme (reçu non requis)" que l'on puisse inscrire \$200 au lieu de \$100 comme présentement.

Dans une deuxième modification les syndicats de la région demande "que les frais médicaux soient déduits entièrement et sans restriction".

La C.S.N. dans son congrès d'octobre prochain aura à se prononcer pour appuyer les revendications des syndicats de la région.

Guy Gagné
Syndicats nationaux

LAC ST-JEAN

La Confédération des syndicats nationaux recevra aujourd'hui une demande du conseil régional des syndicats nationaux pour que le collège des médecins de la province et les universités acceptent d'inclure dans leur enseignement une branche spéciale se rapportant à la médecine industrielle.

Cette demande du Conseil régional de la région fait suite à une expérience que vive depuis quelques années certains syndicats de la région qui ont leur propre service d'assurance-maladie. Cette expérience a été de nature à éclairer suffisamment les dirigeants ouvriers pour sentir le besoin de spécialistes en médecine industrielles.

La demande du Conseil régional se base également sur le fait que la province et même le pays subit présentement une grande industrialisation et que l'industrie a réellement besoin de spécialistes en médecine industrielle.

La C.S.N. devra donc faire les pressions nécessaires auprès du gouvernement, du Collège des médecins et les autorités des universités.

Cette résolution vient du dernier congrès régional des syndicats nationaux.

Guy Gagné
Syndicats nationaux

QUÉBEC

Une nouvelle convention collective vient d'être conclue entre l'Union Protectrice des Travailleurs en Chaussures de Québec, Inc. affiliée à la C.S.N. et la manufacture de chaussures John Ritchie Limited, qui emploie près de cinq cents (500) employés.

Les salariés en cause obtiennent plusieurs améliorations, notamment une augmentation réelle générale de salaire de \$0.18 l'heure, dont 0.09 l'heure rétroactive à l'échéance de leur contrat de travail le 1er avril 1966 et 0.09 l'heure le 1er avril 1967. Les employés d'entretien auront des ajustements qui leur assureront une augmentation de 0.15 l'heure à compter du 1er avril 1966 et 0.10 l'heure le 1er avril 1967.

Les bénéfices marginaux sont sensiblement accrus. Ainsi les employés auront droit à neuf (9) congés payés, les jours cédulés un jour non-ouvrable sont remplacés par d'autres jours, ou payés en plus de la paie hebdomadaire régulière. La paie minimum des congés payés est de huit (8) heures par jour au taux minimum prévu à la convention, suivant la classification de l'employé.

L'item "vacances" a également été modifié et assure aux employés, trois (3) semaines de vacances après quinze (15) ans de services.

Tous les employés bénéficient de deux (2) semaines de vacances. La rémunération de telles vacances ne

peut être inférieure au montant le plus élevé entre deux pour cent (2%) du salaire gagné ou quarante (40) heures au taux minimum pour chacune des semaines de vacances. De plus, tout employé pourra obtenir jusqu'à deux (2) jours payés à l'occasion du décès de proches parents.

Les Plans d'assurances sociales seront dorénavant

LAC ST-JEAN

La grève qui durait depuis le 5 août dernier à la Coop de Naudville est maintenant terminée.

En effet, la Convention collective échu depuis le 1er mai 1966 a été renouvelée aujourd'hui même.

Parmi les principaux points obtenus par les employés, citons: L'affichage d'un poste vacant en dehors de l'unité de négociation; Une augmentation de salaire variant entre \$8.00 et \$15.00 pour deux ans.

La Convention s'est signée à la satisfaction des deux parties.

Lors du règlement les négociateurs patronaux étaient MM. Henri Tremblay, Maurice Morrissette, Gabriel Fortin et Marcel Lessard.

Les négociateurs syndicaux étaient MM. Robert Tremblay, président du Syndicat, Jean-Marie Desbiens, Henri Lavoie et Marcel Ouellet.

plus avantageux au chapitre de l'indemnité salaires et allocations pour interventions chirurgicales, etc...

La durée de la convention est de deux (2) ans du 1er avril 1966 au 31 mars 1968.

L'entente assure une meilleure protection en regard des changements technologiques et l'ancienneté qui garantit la priorité aux employés actuels dans tout les cas de mise-à-pied. Cette entente a été conclue à la suite de l'intervention du Ministre du Travail en conciliation.



Roland Tapin, président du Conseil central de Québec. Le Conseil a tenu un kiosque à l'Exposition provinciale de Québec, où il a distribué 20,000 exemplaires du Travail. Il est représentant de la CSN au Comité de l'Exposition.

Le climat social en France est aussi mauvais qu'au Québec

par Jacques ARCHAMBAULT
CSN, Québec.

Attaché au secteur économique de la grande centrale française de près de 800,000 membres pendant 10 mois, jamais je n'ai autant ressenti la nécessité et l'importance des grandes batailles qu'à livrées la CSN pendant mon absence, tant il est vrai que le recul et l'éloignement éclairèrent les perspectives.

Un patrimoine commun

La planification économique "à la française" qui a fait l'objet de mes préoccupations, de mes études et de mes recherches de septembre 1965 à juin dernier, constitue, à vrai dire, la plaque tournante des activités syndicales à la CFDT. Les prises de position autant auprès du Conseil Economique et Social (où le CFDT a 16 représentants) qu'au niveau des revendications auprès des pouvoirs publics et de l'entreprise privée raniment constamment les lignes de force suivantes:

"La CFDT refuse et conteste fondamentalement le régime économique capitaliste qui entretient et accentue les inégalités et surtout systématise la passivité des consommateurs. Le régime actuel endort les citoyens en un conformisme abrutissant, refoule et délaisse les petits, les salariés, les défavorisés et consent à ce qu'ils "campent dans la Nation", rien de plus, rien de moins." Ce langage, ce style que l'on qualifie trop aisément de révolutionnaire, on le retrouve constamment à la CFDT.

Je je retrouvai donc en territoire familier et j'ai pu voir et sentir jusqu'à quel point nos objectifs, nos idéologies se recoupaient et faisaient partie d'un patrimoine commun. Même si l'action syndicale quotidienne,

en Europe et en France, prend une autre style et une allure différente et qu'elle emprunte des moyens particuliers, cette action s'appuie et s'inspire des mêmes interrogations fondamentales.

Drôle de stratégie

Lorsque je marchai dans les rues de Paris lors des grèves générales des services publics le 1er mars et le 17 mai 1965, parce que le métro n'allait plus et que les réserves d'électricité et de gaz étaient coupées ou affaiblies pour des périodes maxima allant de 18 à 24 heures, je trouvais bien étrange que la stratégie ouvrière utilisait des moyens si partiels, si faibles, si timides, par rapport aux nôtres. Car ce qui frappe, dans la mise en marche des voies et moyens de l'action syndicale française, c'est la disproportion des moyens par rapport aux prises de positions et aux déclarations verbales radicales et intransigeantes. Mais il s'agit, me semble-t-il, d'une escalade dans les moyens.

Lorsque j'ai quitté Paris, fin juin, les deux grandes centrales CGT et CFDT parlaient d'organiser "à la rentrée d'automne" une marche-monstre de 1 million de travailleurs sur Paris. Car, si la politique extérieure et nationaliste du Général de Gaulle est largement appuyée par la majorité des Français, il n'en est pas ainsi de sa politique économique et sociale qui est honnie, conspuée et vigoureusement dénoncée par une large minorité qui s'est indentifiée à 45% lors des élections présidentielles de décembre dernier. Bref, le climat social est, en France, aussi mauvais qu'au Québec.

Une peur infantile

Cette année que je viens de vivre à approfondi, consolidé

et affirmé ma conviction que l'on n'a pas fini de "déranger" la société actuelle, et qu'il faut prendre son parti des levées de boucliers et des attaques des gens en place. Car, le fond du problème autant au Québec qu'ailleurs, c'est que l'on conteste le pouvoir syndical, qu'on en a peur. Cette crainte m'apparaît purement instinctive et infantile.

Elle n'a rien à voir avec une conception réaliste, positive, objective de la vie économique et sociale contemporaine où les agents économiques sont les acteurs d'une gigantesque lutte de pouvoirs économiques qui s'affrontent, cette lutte ne pouvant se livrer qu'en termes fudes, fermes et durs. Ceux qui aiment la douce tranquillité et la quiétude devront s'habituer à se faire déranger, ceux qui dorment devront accepter de se faire réveiller, ceux qui croient à ce qu'un sociologue français appelle:

"un nouveau royaume d'utopie dans lequel gouvernants, dirigeants d'entreprises et chefs de syndicats chanteraient des hymnes à la production et à la justice sociale" devront déchanter.

La CFDT l'a réaffirmé à maintes reprises:

"Le militant syndical d'aujourd'hui et de demain, au risque de trahir sa vocation, devra toujours être celui qui fit réfléchir dans une société qui est peu portée à la réflexion, celui qui fait question dans une civilisation conformiste."

Tant que la CSN contribuera à cette réflexion et à cette remise en question, non seulement elle répondra à sa ligne naturelle et épousera mes idéaux et mes convictions les plus profondes, mais surtout elle ne décevra pas et réalisera ce que les gens sensés et lucides attendent d'elle.

Pepin place le problème de Radio-Canada devant l'organisation internationale

Une analyse de la situation syndicale aux Etats-Unis a été faite par le B.I.T., il y a quelques années. Il serait nécessaire d'en faire autant au Canada et d'étudier particulièrement les conséquences de ce régime qui conduit à ce que des structures syndicales désuètes, maintenues par accréditation légale, empêchent l'exercice de la liberté syndicale bien comprise. Les critères généraux de cette liberté fondamentale apparaissent dans la convention no 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, adoptée en 1948, par la Conférence internationale du Travail.

Plusieurs exemples pourraient être cités. Je n'en retiendrai qu'un pour ne pas abuser de l'indulgence des délégués. Un syndicat américain (Etats-Unis) dit international (IATSE-AFL-CIO) comptait dans ses rangs, entre autres, plus de 1500 employés des services auxiliaires de la Société Radio-Canada, à travers le pays. L'organisme chargé d'appliquer la loi canadienne visant à régler les conflits industriels, soit le Conseil canadien des Relations ouvrières, avait accrédité une seule unité de négociation (IATSE).

Il n'y avait pas d'objection à ce moment puisque les employés intéressés étaient d'accord. Il y a un peu plus d'un an, il était devenu évident que la grande majorité de ces employés désiraient changer d'allégeance syndicale. Leur sentiment était connu et des documents officiels l'attestent. IATSE, contre la volonté de la plupart des employés, est toujours accréditée. Il fut décidé, à ce moment, par le Conseil canadien des Relations ouvrières, qu'une "unité nationale" de négociation ne pouvait être remplacée que par une autre unité dite nationale. La question se pose de savoir dans quelle mesure une structure syndicale dont les employés ne veulent plus doit avoir préséance sur l'exercice de la liberté syndicale. Il ne s'agit pas ici de faire du droit comparatif au sujet des divers régimes syndicaux

connus, mais plutôt de rappeler que les structures syndicales sont des moyens d'action et que le principe fondamental à respecter d'abord est le droit d'association et son libre exercice selon des critères éprouvés.

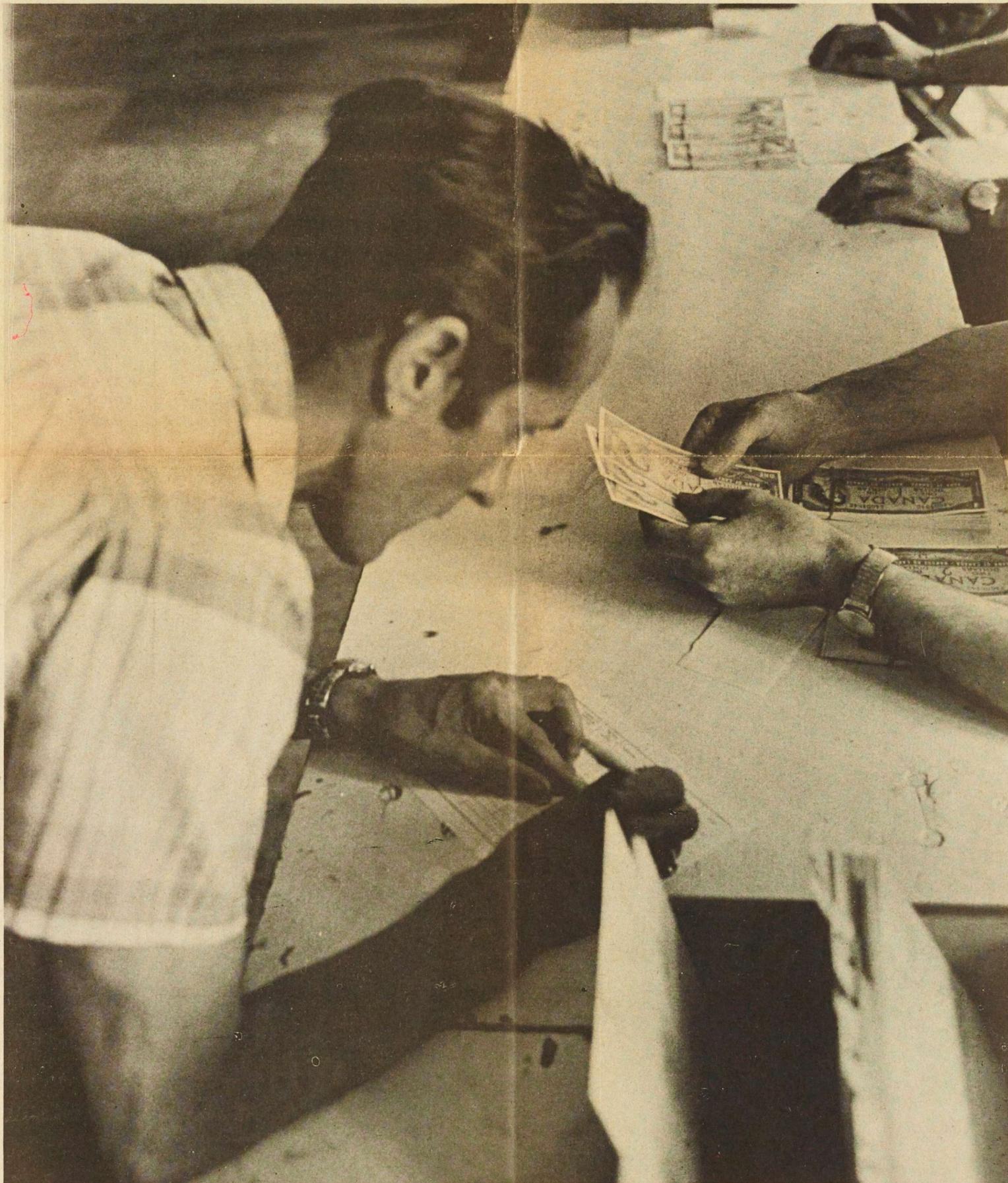
Dans l'exemple que je viens de citer, c'est par force légale que des salariés doivent exercer d'une manière dictée par le Conseil canadien des Relations ouvrières leur droit d'association. Ce droit doit donc, quant au Conseil, être exercé entre des salariés vivant à des centaines de milles de distance. Les employés ne se connaissent même pas, n'ayant même pas la chance de se rencontrer et dans certains cas, même, ne parlent pas la même langue. Et l'on voudrait quand même les forcer à s'associer ensemble, à former une réelle "unité" de négociation dite "nationale". C'est donc là pour nous un véritable accroc à la liberté syndicale.

De l'extérieur, le Canada peut donner l'impression, comme je le disais précédemment, d'être un pays sans histoire au plan de la liberté syndicale. La réalité est très éloignée de cette impression. Cette Conférence régionale devrait être l'occasion pour que soit entrepris chez-nous un examen sérieux et objectif des conséquences du régime existant quant à l'exercice de la liberté syndicale.

Le rapport du Directeur général m'a permis de faire les commentaires que vous venez d'entendre. J'ai voulu, au nom de la C.I.S.C., apporter mon humble contribution au débat. Je conclus avec la conviction que cette huitième Conférence régionale de l'O.I.T. marquera une nouvelle avance sur la voie du progrès social.

Marcel Pepin
président général de la Confédération
des syndicats nationaux

Un vrai fonds de défense



La grève c'est dur



**c'est dur
aux assemblées**



c'est dur pour les familles



**c'est dur
pour les
gars sur la
ligne de
piquetage**

Voici ce que le Bureau confédéral vous propose à l'occasion du congrès

1

Le système de cotisation actuel est maintenu mais il est ajusté au premier janvier 1967 selon la décision du Congrès général de la CSN en 1957.

Qu'est-ce que ça veut dire?

Depuis 1957 le système de cotisation est le suivant:

Selon le taux moyen annuel de salaire dans l'unité de négociation, le prélèvement s'échelonne de .35 cents par mois à .85 cents par mois, par membre.

Si la moyenne annuelle du salaire hebdomadaire dans votre unité était de \$35 par semaine en 1957 vous payez .35 cents par mois au fonds de défense depuis ce temps même si, comme il est probable, la moyenne de salaire dans votre unité est aujourd'hui plus élevée.

Or en vertu de l'ajustement qui sera proposé au Congrès général vous aurez à payer, si les délégués sont d'accord, le montant qui correspond à la moyenne annuelle de salaire de votre unité, au 1er janvier 1967.

Par exemple: si la moyenne de salaire était de \$35 dans votre unité, en 1957, et qu'elle atteint \$45, le 1er janvier 1967, vous paierez .45 cents par mois.

VOICI L'ECHELLE:

Moyenne annuelle du salaire hebdomadaire	Cotisation
\$35	35 cents
\$45	45 cents
\$55	55 cents
\$65	65 cents
\$75	75 cents
\$85	85 cents

2

Une cotisation additionnelle de \$1 par mois par membre à compter du premier mars 1967 jusqu'à ce que le Fonds de défense ait atteint un actif de \$20 par membre de la CSN, soit \$4 millions pour 200,000 membres.

Une fois cet objectif atteint, la cotisation additionnelle cesse.

Mais lorsque l'actif diminuera à \$15 par membre, automatiquement la cotisation additionnelle de \$1 reprendra jusqu'à ce que l'actif atteigne \$20 par membre.

En pratique cela veut dire que le Fonds de défense sera maintenu à \$4,000,000 pour 200,000 membres.

3

Les prestations seront de \$10 au célibataire et \$15 aux personnes mariées en plus de \$5 par gréviste versé au directeur de grève pour les secours spéciaux. Ce montant additionnel ne doit pas nécessairement être ajouté aux secours réguliers mais a pour but principal d'aider les grévistes dans une situation financière difficile.

ET VOICI POURQUOI

La grève est une épreuve de forces. C'est une guerre d'usure où le plus faible se fait avoir. Il ne suffit pas d'avoir raison. Il faut tenir jusqu'à ce que la compagnie casse.

Pour forcer l'employeur à négocier, le travailleur lui refuse son travail. Il se fait violence à lui-même puisqu'il se prive par le fait même d'un salaire nécessaire. Et il sait que l'employeur ne sera contraint à entamer de véritables négociations que le jour où il sera

lui-même menacé financièrement. Et c'est chaque fois le combat de David contre Goliath.

Il est donc important que le travailleur ne lâche pas. Et pour ne pas lâcher il doit pouvoir compter sur certaines ressources financières.

C'est là une vérité élémentaire. Tout comme il est élémentaire de dire que l'avenir réserve probablement d'autres conflits.

Les membres de la C.S.N. doi-

vent être prêts à faire face à toutes les situations.

Pour être les plus forts ils doivent non seulement disposer d'un fonds de défense qui leur permettra d'affronter les grèves les plus dures mais ce fonds doit être inépuisable.

C'est la formule que propose le bureau confédéral: un fonds de défense qu'aucun employeur ne réussira à vider parce qu'il se remplira automatiquement dès qu'il sera à un niveau critique.

**LA
DICTATURE
SOUS LE MANTEAU
DE LA
DÉMOCRATIE**

CERCLE
UNIVERSITAIRE



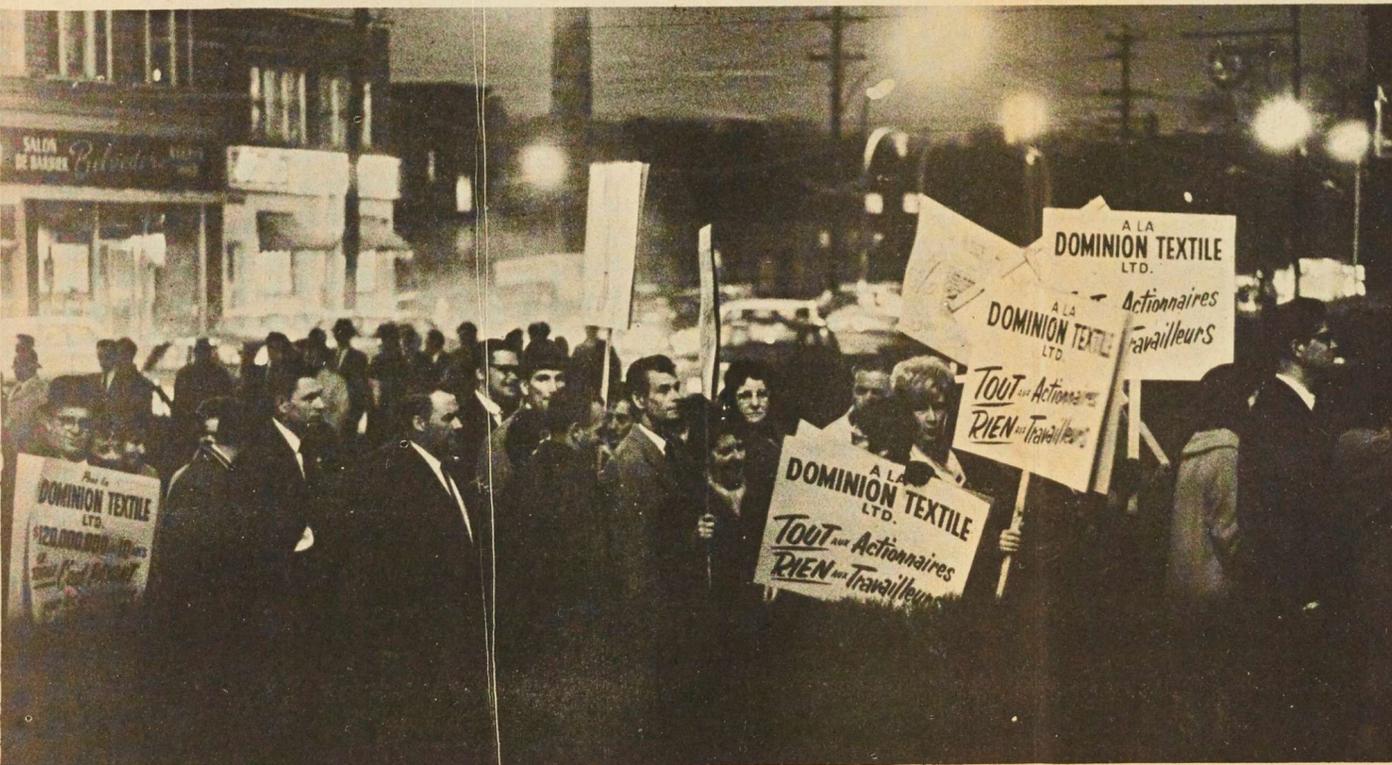
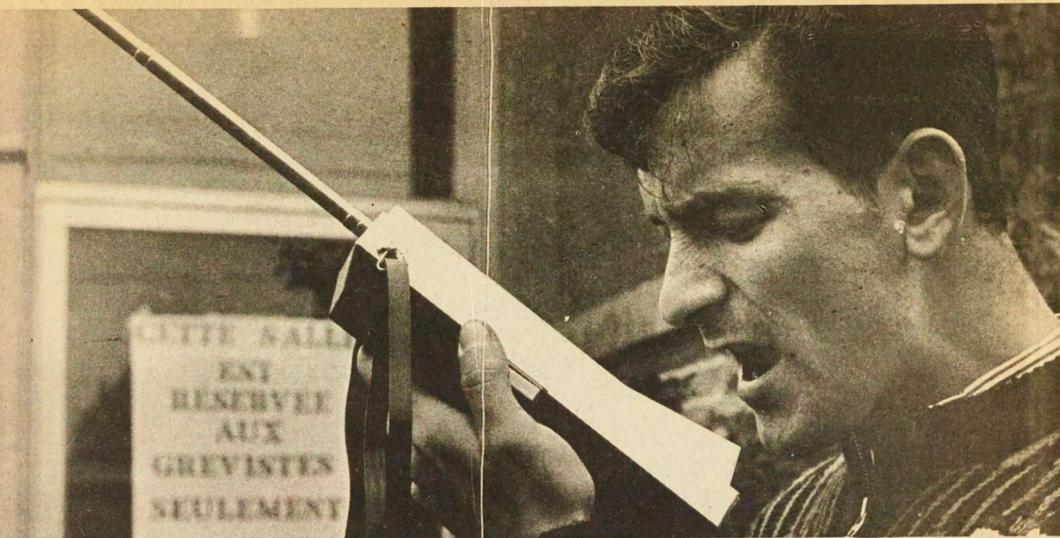
Expliquer sa position

**Faut être capable
de tenir**

**Les mots
d'ordre**



L'entr'aide



La solidarité